



| | |
|-------------------|----------------|
| Numéro de l'acte | 2021-119-URBMC |
| Nature de l'acte | Délibération |
| Matière de l'acte | 8.8.1 |

CONSEIL MUNICIPAL DU 02 DECEMBRE 2021

QUESTION N°2021-119

EAU / ASSAINISSEMENT : EAU POTABLE – PRESENTATION DES RAPPORTS ANNUELS DES DELEGATAIRES DES SERVICES PUBLICS D'EAU POTABLE URBAIN, RURAL ET DES COMMUNES D'AIRE-SUR-LA-LYS ET WITTES – EXERCICE 2020

RAPPORTEUR :

Monsieur Jean-Pierre LAMIRAND

Adjoint au Maire, Aménagement du territoire – Urbanisme – Travaux – Voirie – Cimetières

Le Conseil Municipal,

Conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale doit présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable destiné, notamment, à l'information des usagers.

Ce rapport est présenté au plus tard dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice donné. Ces dispositions s'appliquent quel que soit le mode d'exploitation.

Le rapport annuel doit comprendre les indicateurs suivants :

- la caractérisation technique du service ;
- la tarification de l'eau et recettes du service ;
- les indicateurs de performance ;
- le financement des investissements ;
- les actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le rapport précité doit être mis à la disposition du public à la mairie dans les 15 jours qui suivent sa présentation devant le conseil municipal ou de son adoption. Le public est avisé par le maire de cette mise à disposition par voie d'affichage. Un exemplaire est adressé au préfet pour information.

Les principaux éléments techniques et financiers des rapports sont repris dans les tableaux annexés au présent rapport.

1- LE SERVICE URBAIN :

Par délibération en date du 13 novembre 2018, le conseil communautaire a autorisé le Président à signer un contrat de délégation de service public pour l'exploitation du service urbain de production et de distribution d'eau potable avec la Société des Eaux de Saint- Omer.

Le rapport de l'exercice 2020 présenté et ci-annexé concerne les communes de Arques, Blendecques, Campagne-les-Wardrecques, Clairmarais, Longuenesse, Racquinghem, Saint-Omer, Saint-Martin-Lez-Tatinghem, Salperwick et Wardrecques qui ont transféré leur compétence eau potable à la CAPSO.

Ce rapport fait ressortir :

- un nombre d'abonnés de 23 835 pour l'année 2020. Il est constaté une légère augmentation par rapport à 2019 où 23 737 abonnés ont été identifiés ;
- un linéaire de réseau de 484 km ;
- une légère baisse du nombre de branchements, 23 031 en 2020. Le délégataire a réalisé 37 branchements neufs ;
- pour les compteurs, une augmentation, en 2020 ils sont au nombre de 25 399, (1 317 compteurs renouvelés en 2020) ;

- un rendement primaire du réseau de 80.2 % pour l'année 2020, il était de 82.7 % en 2019. En 2020, une hausse des volumes mis en distribution a été constatée au cours du 1^{er} semestre avec un rattrapage progressif tout au long du 2^{ème} trimestre. Cette hausse a eu pour conséquence une légère détérioration du rendement de réseau.
- une augmentation des volumes vendus aux abonnés. Ils représentent 2 555 560 m³ en 2020 et 2 458 305 m³ en 2018, soit 3.9 % ;
- 100 % de conformité des contrôles sanitaires de l'ARS ;
- une baisse des fuites sur les branchements. Ils passent de 194 en 2019 à 141 fuites en 2020.

Le tableau ci-dessous reprend une facture d'eau potable type pour une consommation de 120m³ par an.

| Service Urbain | Facture 2020 | | | Facture 2021 | | |
|-----------------------------------|--------------|------------------|---------------|--------------|------------------|---------------|
| | Volume | Prix Unitaire HT | Montant HT | Volume | Prix Unitaire HT | Montant HT |
| Part délégataire | | | 88,61 | | | 89,04 |
| Abonnement /an | | | 52.96 | | | 53.22 |
| Consommation : | | | | | | |
| 0 – 32 m3 | 120 m3 | 0,2037 €/m3 | 6.52 | 120 m3 | 0,2047 €/m3 | 6,55 |
| 33 - 150 m3 | | 0,3310 €/m3 | 29.13 | | 0,3326 €/m3 | 29,27 |
| >150 m3 | | 0,87 €/m3 | | | 0,87 €/m3 | |
| Part Collectivité | | | 119,52 | | | 119,52 |
| Consommation : | | | | | | |
| 0 – 32 m3 | 120 m3 | 0,82 €/m3 | 26,24 | 120 m3 | 0,82 €/m3 | 26,24 |
| 33 - 150 m3 | | 1,06 €/m3 | 93,28 | | 1,06 €/m3 | 93,28 |
| >150 m3 | | 0,60 €/m3 | | | 0,60 €/m3 | |
| Prix HT et hors redevances | | | 208,12 | | | 208,56 |
| Organismes publics | | | | | | |
| Agence de l'eau | 120 m3 | | 52.80 | 120 m3 | | 50.76 |
| Préservation des ressources | | 0,09 €/m3 | 10,8 | | 0,0730 €/m3 | 8.76 |
| Lutte contre la pollution | | 0.35€/m3 | 42.00 | | 0.35€/m3 | 42.00 |
| TVA | | | 5,50% | | | 5,50% |
| Prix TTC | | | 275.28 | | | 273.58 |

On peut constater une légère baisse du prix de l'eau en 2021 soit 1.02 % par rapport à 2020 pour une consommation de 120m³ par an. Elle est due à la baisse de la taxe préservation de la ressource.

Le taux d'impayés sur les factures d'eau hors travaux est de 2.25 %.

Le montant des abandons de créances ou des reversements à un fonds de solidarité au titre de l'aide au paiement des factures d'eau des personnes en situation de précarité est de 1 875 € contre 1 349.25 € en 2019.

Au cours de l'exercice 2020, le délégataire a dépense :

- 382 259.23 € au titre du renouvellement dont :
 - 1- 61 145.72 € pour le renouvellement de 63 branchements,
 - 2- 49 828.04 € pour le remplacement de 1 317 compteurs ;
 - 3- 271 285.47 € pour le remplacement d'autres accessoires du réseau (vannes, ventouses, armoires électriques).
- 6 785.58 € au titre de la garantie dont :
 - 1- 3 542.77 € pour les équipements,

- 2- 3 242.81 € pour les compteurs.
- 118 119.32 € au titre du fond de renouvellement pour les opérations de travaux :
 - 1- Rue des Pyrénées à Arques,
 - 2- Rue Pierre Brossolette à Longuenesse,
 - 3- Place Roger Salengro à Arques.

Comme indiqué dans le RAD 2019, les travaux rue des Pyrénées à Arques ont été réalisés fin 2019 mais ont été comptabilisés sur 2020.

En 2020, les recettes nettes s'élevèrent à 2 776.9 K€, et les charges nettes à 3 249 K€.

Ce contrat pour l'année 2020 affiche une rentabilité négative de -17.01 €.

Le contrat urbain de la CAPSO représente 22.31 % du chiffre d'affaires de l'entreprise.

2 LE SERVICE RURAL

Par délibération du 13 novembre 2018, le conseil communautaire a autorisé le Président à signer un contrat de délégation de service public avec la Lyonnaise des Eaux pour la gestion du service rural d'eau potable.

Le rapport de l'exercice 2020 présenté et ci-annexé concerne le service Rural de la CAPSO qui regroupe les communes de Houille, Mouille, Serques, Tilques, Eperlecques, Bayenghem-lez-Eperlecques, Mentque Nortbécourt, Moringhem et Nort-Leulinghem.

Ce rapport fait ressortir :

- un nombre d'abonnés de 4 969 en 2020. Il est constaté une légère augmentation du nombre d'abonnés par rapport à 2019 où 4 944 abonnés ont été identifiés ;
- un linéaire de réseau de 160 km ;
- une légère augmentation du nombre de branchements, 5 181 en 2020. Le délégataire a réalisé 26 branchements neufs ;
- pour les compteurs, une augmentation également, ils sont au nombre de 5 170 en 2020. Le délégataire a renouvelé 260 compteurs en 2020. Ils devraient renouveler à minima 323 compteurs correspondant au solde contractuel de l'année 2019. L'objectif n'ayant pas été atteint, une demande d'explication a été formulée auprès du délégataire. Celui-ci a indiqué à la CAPSO que les compteurs non renouvelés correspondent à des compteurs inaccessibles.
- un rendement primaire du réseau de 84.06 % pour l'année 2020, il était de 86.5 % en 2019 ; cette légère baisse est due à de nombreuses fuites durant l'année.
- une légère baisse des volumes vendus aux abonnés. Ils représentent 402 562 m³ en 2020 et de 407 650 m³ pour 2019 ;
- 100 % de conformité des contrôles sanitaires de l'ARS ;
- une baisse des fuites sur les branchements. Ils passent de 18 en 2019 à 16 fuites en 2020.

La nouvelle tarification a pris effet le 1^{er} janvier 2019 avec la mise en place de nouveaux tarifs.

Le tableau ci-dessous reprend une facture d'eau potable type pour une consommation de 120m³ par an.

| Service Rural | Facture 2020 | | | Facture 2021 | | |
|--------------------------|--------------------|-------------------------|---------------|--------------------|-------------------------|---------------|
| | Volume | Prix Unitaire HT | Montant HT | Volume | Prix Unitaire HT | Montant HT |
| Part délégataire | | | 135,86 | | | 138,26 |
| Abonnement / an | | | 53,24 | | | 54,18 |
| Consommation : | | | | | | |
| 0 – 32 m ³ | 120 m ³ | 0,4687 €/m ³ | 14,99 | 120 m ³ | 0,4769 €/m ³ | 15,26 |
| 33 - 150 m ³ | | 0,7508 €/m ³ | 67,63 | | 0,7821 €/m ³ | 68,82 |
| >150 m ³ | | 1,3591 €/m ³ | 0 | | 1,3830 €/m ³ | 0 |
| Part Collectivité | | | 84,80 | | | 84,80 |
| Consommation : | | | | | | |
| 0 – 32 m ³ | | 0,67 €/m ³ | 21,44 | | 0,67 €/m ³ | 21,44 |

| | | | | | | |
|--|--------|-------------|---------------|--------|-------------|---------------|
| 33 - 150 m3 | 120 m3 | 0,72 €/m3 | 63,36 | 120 m3 | 0,72 €/m3 | 63,36 |
| >150 m3 | | 0,10 €/m3 | 0 | | 0,10 €/m3 | |
| Prix en € HT et hors redevances | | | 220,66 | | | 223,06 |
| Redevance Agence de l'eau | 120 m3 | 0,0870 €/m3 | 10,44 | 120 m3 | 0,0860 €/m3 | 10,32 |
| - Préservation de la ressource | | 0,35€/m3 | 42,00 | | 0,35 €/m3 | 42,00 |
| -lutte contre la pollution | | | | | | |
| TVA | | | 5,50% | | | 5,50% |
| Prix en € TTC | | | 288.14 | | | 290.53 |

On peut constater une augmentation du prix l'eau en 2021, cette hausse est due à l'actualisation de la part délégataire.

Le taux d'impayés sur les factures d'eau hors travaux est de 1.81% ;

Le montant des abandons de créances ou des reversements à un fonds de solidarité au titre de l'aide au paiement des factures d'eau des personnes en situation de précarité est de 0 €.

Au cours de l'exercice 2020, le délégataire a dépensé :

- 41 285,95 € au titre du renouvellement dont :
 - 3 293,27 € pour le renouvellement de 3 branchements ;
 - 37 992,68 € pour le remplacement de 260 compteurs ;
- 0 € au titre des travaux concessifs.

Aucune dépense n'a été engagée en 2020 pour le fond spécial annuel de travaux.

Dans ce nouveau contrat, en 2020, les recettes nettes s'élèvent à 694 500 €, et les charges nettes à 731 283 €. Ce contrat pour l'année 2020 affiche une rentabilité négative de - 5.29 %.

3 LE SERVICE DES COMMUNES D'AIRE-SUR-LA-LYS ET DE WITTES

La gestion du service public d'eau potable pour la commune d'Aire sur la Lys et Wittes est confiée depuis le 4 septembre 2017 à la société des Eaux du Nord, il vient à échéance le 31 décembre 2022.

Ce rapport fait ressortir :

- un nombre d'abonnés de 5 138 pour l'année 2020. Il est constaté une légère baisse par rapport à 2019 où 5 147 abonnés ont été identifiés ;
- un linéaire de réseau de 105,55 km ;
- une légère augmentation du nombre de branchements, 5 555 en 2020. Le délégataire a réalisé 25 branchements neufs ;
- comme pour les compteurs, une augmentation, en 2020 ils sont au nombre de 5 488 (73 compteurs renouvelés en 2020) ;
- un rendement primaire du réseau de 73.21 % pour l'année 2020, il était de 83.87% en 2019. Cette baisse est due à de nombreuses casses sur des réseaux de gros diamètre (route Nationale 43 à Aire et la rue de Cohem à Wittes). Par ailleurs, durant la crise sanitaire le délégataire n'a pas pu relever l'ensemble des compteurs, les volumes vendus ont ainsi été estimés, ce qui contribue à créer une imprécision sur le rendement du réseau. Le chiffre de 73.21% est donc à prendre avec précaution.
- une baisse des volumes vendus aux abonnés, due aux périodes de relèvement des compteurs qui peuvent varier d'une année sur l'autre. Les variations des volumes facturés ne sont pas entièrement imputables à une baisse ou une augmentation de la consommation, mais peuvent être en partie liées à des décalages de relèvement d'une année sur l'autre. Ils représentent 434 294 m³ en 2020 et 456 410 m³ en 2019 ;
- 100% de conformité des contrôles sanitaires de l'ARS ;
- une augmentation des fuites sur les branchements. Ils passent de 23 en 2019 à 31 fuites en 2020.

Le tableau ci-dessous reprend une facture d'eau potable type pour une consommation de 120 m3 par an.

| Service Aire/Wittes | Facture 2020 | | | Facture 2021 | | |
|--|--------------|------------------|---------------|--------------|------------------|---------------|
| | Volume | Prix Unitaire HT | Montant HT | Volume | Prix Unitaire HT | Montant HT |
| Part délégataire | | | 143,22 | | | 144,92 |
| Abonnement /an | | | 44,24 | | | 44,76 |
| Consommation : | 120 m3 | | | 120 m3 | | |
| | | 0,8257 €/m3 | 99,08 | | 0,8347 €/m3 | 100,16 |
| | | | | | | |
| Part Collectivité | | | 48,00 | | | 48,00 |
| Consommation : | 120 m3 | | | 120 m3 | | |
| | | 0,40 €/m3 | 48,00 | | 0,40 €/m3 | 48,00 |
| | | | | | | |
| Prix HT et hors redevances | | | 191,92 | | | 192,92 |
| Redevance Agence de l'eau - Préservation de la ressource | 120 m3 | 0,071 €/m3 | 50,52 | 120 m3 | 0,0670 €/m3 | 8,04 |
| Lutte contre la pollution | | 0,35€/m3 | | | 0,35 €/m3 | 42,00 |
| TVA | | | 5,50% | | | 5,50% |
| Prix TTC | | | 255.13 | | | 256.32 |

On peut constater une augmentation du prix l'eau en 2020, cette hausse est due à l'actualisation de la part délégataire.

Le taux d'impayés sur les factures d'eau hors travaux est de 2.45%.

Le montant des abandons de créances ou des reversements à un fonds de solidarité au titre de l'aide au paiement des factures d'eau des personnes en situation de précarité est de 0 €.

Au cours de l'exercice 2020, le délégataire a dépensé 33 564,86€ de renouvellement dont :

- 29 467,82 € de renouvellement de réseau
- 2 860,66 € de renouvellement de branchements.
- 1 236,38 € de renouvellement de compteurs

Dans ce nouveau contrat, en 2020, les recettes nettes s'élèvent à 690 268 €, et les charges nettes à 742 364 €. Ce contrat pour l'année 2020 affiche une rentabilité négative de - 7.58 %.


Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : PREND ACTE de ce rapport.

ARTICLE 2 : RAPPELLE que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

Fait à AROUES
Le 03 décembre 2021

Le Maire,
Benoît ROUSSEL





REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 02 DECEMBRE 2021**

Affiché le 07 décembre 2021

L'An Deux Mille Vingt et Un le Deux Décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Communautaire de la CAPSO, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le vingt six novembre 2021 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date ainsi qu'à la CAPSO.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Hélène FAYEULLE - Thierry MERCIER - Gaëlle ROSE - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER - Joël DUQUENOY - Catherine LAMOOT - Bernadette BAROUX - Corinne REANT - Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Manuella CAPELLE - Isabelle CLABAUX - Stéphanie BODDAERT - Johnny WALLART - Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Ludovic LELEU - Chloé KOCLEGA - Caroline SAUDEMONT -- Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 21 présents
- 1 absent non excusé
- 2 absents excusés sans pouvoir
- 5 absents excusés avec pouvoir

Olivier JUSTIN ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER

Chloé KOCLEGA ayant donné pouvoir à Jean-Pierre LAMIRAND

Stéphane FINARD ayant donné pouvoir à Sébastien DUCHATEAU

Stéphanie BODDAERT ayant donné pouvoir à Corinne REANT

Corinne BOCQUILLON ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS

Monsieur Sébastien DUCHATEAU est nommé secrétaire de séance.